

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») daté du 27 avril 2023 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (les « états financiers du premier trimestre »), qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), plus précisément selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Le présent rapport de gestion doit également être lu avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS (les « états financiers annuels ») de la société, documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« formulaire 40-F »). Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains (« dollars américains », « \$ » ou « \$ US »), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations du présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens (« \$ CA »), en dollars australiens (« \$ AU »), en pesos mexicains, ou en euros de l'Union européenne (« euros » ou « € »). De l'information additionnelle sur la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (la « notice annuelle »). La notice annuelle ainsi que le rapport de gestion et les états financiers annuels sont disponibles sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), à l'adresse www.sedar.com, et le formulaire 40-F est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme « anticiper », « croire », « budgétiser », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « probable », « planifier », « projeter », « viser » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ce qui suit :

- des énoncés concernant les perspectives de la société pour 2023 et les périodes futures, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers des projets, les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- des estimations de l'échéancier et de la conclusion des études techniques et des évaluations;
- les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai;
- des énoncés à l'égard des projets d'expansion de la société à la mine Kittilä, du projet de la phase 2 à Meliadine, du projet souterrain Amaruq et du projet Odyssey, y compris le calendrier, le financement, l'achèvement, la mise en service et la production connexes;
- des énoncés concernant les plans de la société à l'égard du projet Hope Bay;
- des énoncés au sujet des projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées;
- des énoncés au sujet du calendrier et du montant des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que des attentes quant à leur financement;

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

- des estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale et des ventes futures;
- des énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des énoncés concernant la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction et le calendrier prévu y afférent;
- des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- le calendrier prévu des événements relatifs aux sites miniers de la société;
- des énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société;
- des énoncés concernant les activités futures en lien avec la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de la société;
- des énoncés concernant les tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- la transition à une méthode d'extraction « sans pilier » à la mine LaRonde et son effet sur la capacité de la société à gérer les risques liés à la sismicité;
- la coentreprise avec Ressources Teck Limitée pour le projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés concernant la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- des énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités futures de la société, y compris ses employés et son exploitation.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants d'Agnico Eagle sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent se révéler inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les gouvernements, la société ou d'autres parties prenantes ne prendront pas de mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités et les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune autre interruption importante, que ce soit en raison de conflits de travail, de problèmes d'approvisionnement, de dommages au matériel, de phénomènes naturels ou d'origine humaine, de problèmes attribuables à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres enjeux de santé et de sécurité, ou à des mesures prises par les gouvernements, les collectivités, Agnico Eagle et d'autres parties prenantes en réaction à cette pandémie et à ces autres enjeux, de problèmes d'extraction ou de broyage, de changements politiques, de problèmes relatifs à des titres de propriété, de protestations de la population,

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

notamment de groupes issus des Premières Nations, ou d'autres facteurs; l'obtention des permis, le développement, l'expansion et l'accroissement du débit ou de la production à chacune des mines et à chacun des projets de mise en valeur et d'exploration d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur relativement à ces projets; les taux de change entre le dollar canadien, le dollar australien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront relativement stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes actuelles; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touchera Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

Signification de « notamment » et « comme » : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « notamment » et « comme » signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once », les « coûts des sites miniers par tonne », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », les « dépenses d'investissement de maintien », les « dépenses d'investissement de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ». Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés les plus directement comparables préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».

Le total des coûts au comptant par once d'or produite (aussi appelé le « total des coûts au comptant par once ») est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition lié à la fusion (telle que définie ci-dessous) ou les acquisitions sur la comptabilisation des stocks, des profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19, des coûts de production associés aux ajustements rétrospectifs liés à l'application des modifications apportées à IAS 16 (qui ont, entre autres, clarifié que les produits tirés de la production précommerciale et les coûts de production connexes ne pouvaient pas être comptabilisés comme faisant partie du coût d'une immobilisation corporelle, mais devaient être comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés) et à d'autres ajustements, notamment pour tenir compte des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Certains postes, comme les frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et les profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, étaient auparavant classés à titre d'« autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément afin de fournir des renseignements supplémentaires sur ces rapprochements et de permettre aux investisseurs de mieux comprendre les incidences de tels événements sur le total des coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne. De plus, vu le caractère inhabituel de l'ajustement de la juste valeur des stocks dans le cadre de la fusion, et le fait que la société utilise la mesure du total des coûts au comptant par once pour refléter la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités, le calcul du total des coûts au comptant par once pour les mines Detour, Macassa et Fosterville a été ajusté pour tenir compte de cette répartition du prix d'acquisition dans les données de la période comparative. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La direction utilise ces mesures, car elle estime qu'elles fournissent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre de comprendre et de suivre le rendement des activités minières de la société. La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once constitue une mesure utile pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change. Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts au comptant par once ne reflète pas la totalité des dépenses au comptant, car il ne tient pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Ces mesures ne tiennent pas compte non plus de la dotation aux amortissements.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits, sauf indication contraire. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités, et v) de nombreux autres producteurs aurifères présentent des mesures similaires qui sont fondées sur les sous-produits plutôt que sur les coproduits. Les investisseurs doivent également considérer ces mesures conjointement à d'autres informations préparées selon les IFRS.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (aussi appelés les « coûts de maintien tout compris par once ») en fonction des sous-produits visent à refléter le total des dépenses d'investissement de maintien engagées par la société pour produire et vendre une once d'or tout en maintenant ses activités actuelles. Les coûts de maintien tout compris par once correspondent à la somme du total des coûts au comptant en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration des lieux, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Ces coûts additionnels reflètent les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits sont calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant pour les coproduits est utilisé, ce qui signifie qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La société est d'avis que les coûts de maintien tout compris par once sont utiles pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or, à apprécier le rendement d'exploitation et à évaluer la capacité de générer des flux de trésorerie disponible et une valeur globale. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas la totalité des dépenses au comptant, car ils ne tiennent pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Cette mesure ne tient pas compte non plus de la dotation aux amortissements. Dans le présent rapport de gestion, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits, sauf indication contraire.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le World Gold Council (le « WGC ») est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption de la mesure à l'égard des coûts de maintien tout compris par once d'or produite se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne constituent une mesure utile pour les investisseurs puisqu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, tout en éliminant l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement. Il est possible d'atténuer en partie les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont calculés en procédant à un ajustement du résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte de l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net pour exclure les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les coûts des mesures environnementales correctives, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, l'incidence de la répartition du prix d'acquisition sur la comptabilisation des stocks, les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres éléments (lesquels comprennent les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et pertes à la cession d'actifs, les pertes relatives à l'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration). Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre d'actions en circulation de base et après dilution. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par l'industrie sont utiles pour évaluer les résultats de l'exploitation continue et faire des comparaisons d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus, lesquels ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise cette mesure pour comprendre et surveiller le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS et elle est d'avis qu'elle présente la même utilité pour les investisseurs.

La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure est calculée en déduisant les coûts de production des produits tirés des activités minières. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, les autres charges (produits), les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les (profits) pertes de change, les coûts au titre des mesures environnementales correctives, les profits (pertes) sur instruments financiers dérivés, les charges financières, les charges administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise et les pertes de valeur (reprises de pertes de valeur). La direction utilise cette mesure en interne à des fins de planification et pour prévoir les résultats d'exploitation futurs. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les autres produits et charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure vise à fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la société et doit être évaluée conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Les dépenses d'investissement sont classées dans l'une des deux catégories suivantes : dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur. Les dépenses d'investissement de maintien sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent générer les niveaux de production prévus de manière continue. Cette mesure comprend les dépenses engagées pour que les actifs conservent leur capacité de production actuelle, ainsi que les dépenses qui permettent d'accroître le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'investissement de mise en valeur correspondent aux dépenses engagées au titre des nouveaux projets et les dépenses au titre des exploitations existantes qui sont engagées dans le but d'accroître la valeur actualisée nette, que ce soit en faisant augmenter les niveaux de production ou en prolongeant la durée de vie des mines au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le cadre du processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer l'objet et l'efficacité des dépenses d'investissement, selon qu'il s'agit de dépenses de maintien ou de mise en valeur, pour chaque période de présentation de l'information financière. La direction est d'avis qu'il est utile pour les investisseurs de connaître la distinction entre les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, puisque les dépenses d'investissement de maintien constituent un élément clé du calcul des coûts de maintien tout compris par once. Bien que la société suive les lignes directrices du WGC pour classer ses dépenses d'investissement dans la catégorie des dépenses de maintien ou celle des dépenses de mise en valeur, ces catégories n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et d'autres sociétés pourraient classer leurs dépenses différemment.

Le présent rapport de gestion présente également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet est mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Aperçu de la société

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, en Australie, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Australie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses mines et projets miniers actuels possèdent un potentiel minier à long terme.

Événements récents

Acquisition des actifs canadiens de Yamana

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Pan American Silver Corp. (« Pan American ») aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation restante de 50 % dans le complexe Canadian Malartic, une participation de 100 % dans le projet Wasamac situé en Abitibi, au Québec, et dans plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. La contrepartie versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana était composée d'un montant en espèces d'environ 1,0 milliard de dollars américains et de 36 177 931 actions ordinaires d'Agnico Eagle. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets des actifs canadiens de Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023. La juste valeur de la participation de 50 % qu'Agnico Eagle détenait déjà dans Malartic et le profit de réévaluation qui en a découlé, de même que la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris sont provisoires et sont assujetties aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Coentreprise dans le cadre du projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu la convention de coentreprise entre actionnaires précédemment annoncée dans le cadre du projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás situé à Zacatecas, au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), pour un montant de 580,0 millions de dollars, qui sera versé au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. La société comptabilisera sa participation dans la coentreprise sous forme de placement selon la méthode de la mise en équivalence et comptabilisera un passif correspondant

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

d'un montant de 290,0 millions de dollars, soit l'obligation de financement minimal qui incombe à la société en vertu de la convention. MSN prévoit soumettre une étude d'évaluation de l'impact sur l'environnement et une demande de permis pour le projet San Nicolás au cours du premier semestre de 2023, en plus de viser l'achèvement d'une étude de faisabilité au début de 2024.

Facilité de crédit à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600 millions de dollars (la « facilité de crédit à terme ») a été consentie. La société prévoit prélever la totalité du montant disponible en vertu de la facilité de crédit à terme le 28 avril 2023. La facilité de crédit à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de facilité de crédit à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux SOFR et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société. Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la facilité de crédit à terme sont garantis par certaines des filiales importantes de la société (les « garants », ainsi que par la société, chacune étant un « débiteur »), et certaines de ses autres filiales importantes deviendront des garants dans les 60 jours suivant l'exécution de la facilité de crédit à terme.

La facilité de crédit à terme comprend des clauses qui limitent les actions d'un débiteur de la même façon et dans la même mesure que les débiteurs sont limités en vertu de la facilité de crédit. La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise. Les cas de défaut en vertu de la facilité de crédit à terme sont les mêmes que ceux en vertu de la facilité de crédit.

Offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités

Le 21 avril 2023, la société a présenté un projet à la Bourse de Toronto (la « TSX ») afin de faire approuver le renouvellement de l'OPRA, aux termes de laquelle la société serait autorisée à racheter jusqu'à 500 millions de dollars de ses actions ordinaires (jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation). Les rachats dans le cadre de l'OPRA peuvent se poursuivre pendant une période maximale d'un an à compter de la date de début de l'OPRA. La société s'attend à recevoir l'approbation en mai 2023. Si le renouvellement est approuvé, les rachats dans le cadre de l'OPRA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York ou de toute autre bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Résultats d'exploitation

Au premier trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 1 816,9 millions de dollars, ou 3,87 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 119,1 millions de dollars, ou 0,31 \$ par action, au premier trimestre de 2022. Au premier trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté¹ de 271,3 millions de dollars, ou 0,58 \$¹ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 244,9 millions de dollars, ou 0,64 \$ par action, au premier trimestre de 2022. Le résultat net comprend un profit de réévaluation de 1 543,4 millions de dollars comptabilisé au cours du trimestre découlant de la transaction avec Yamana et de l'application de la méthode de la comptabilisation de l'acquisition liée à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, qui nécessite une réévaluation à la juste valeur au moment de l'acquisition de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic. Les contributions des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville ont été prises en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022. Les autres principaux inducteurs des variations du résultat net et du résultat net ajusté sont présentés dans le tableau ci-après.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Au premier trimestre de 2023, la marge d'exploitation² a augmenté pour s'établir à 856,5 millions de dollars, comparativement à 664,0 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 13,9 % des produits tirés des activités minières découlant d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe Meadowbank et aux mines Detour Lake, Macassa et Kittilä et d'une hausse du prix de l'or, en partie contrebalancées par une diminution du volume des ventes d'or au complexe LaRonde et à la mine Fosterville. Les contributions des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville ont été prises en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

Au premier trimestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 812 813 onces, comparativement à 660 604 onces au premier trimestre de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or au complexe Meadowbank et aux mines Detour Lake, Macassa et Kittilä. L'augmentation globale de la production d'or a été en partie neutralisée par la diminution de la production d'or au complexe LaRonde et à la mine La India. Les contributions des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville ont été prises en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 649,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023, par rapport à 507,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe Meadowbank et aux mines Detour Lake, Macassa et Kittilä et d'une hausse du prix de l'or. Les contributions des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville ont été prises en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

¹ Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net et le résultat net par action, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

² La marge d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le tableau ci-dessous présente les variations des principaux inducteurs du résultat net pour le trimestre clos le 31 mars 2023 en regard de celles du trimestre clos le 31 mars 2022 :

(en millions de dollars américains)	Trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022
Augmentation des produits tirés de l'or	185,0 \$
Diminution des produits tirés de l'argent	(0,1)
Augmentation des produits nets tirés du cuivre	1,1
Diminution des produits nets tirés du zinc	(2,0)
Diminution des coûts de production en raison de l'incidence du change	21,6
Augmentation des coûts de production	(13,0)
Diminution des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	12,1
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	(48,4)
Diminution des charges administratives	19,3
Augmentation des charges financières	(0,8)
Variation des instruments financiers dérivés	(22,1)
Variation de l'écart de conversion hors trésorerie	1,0
Variation du profit de réévaluation	1 543,4
Diminution des autres charges	68,7
Augmentation des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	(68,0)
Variation totale du résultat net	1 697,8 \$

Trimestre clos le 31 mars 2023 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2022

Au premier trimestre de 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour atteindre 1 509,7 millions de dollars, par rapport à 1 325,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 13,7 % du volume des ventes d'or découlant de la contribution du complexe Meadowbank et des mines Detour Lake, Macassa et Kittilä. Les contributions des mines Detour Lake, Macassa et Foster ville ont été prises en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

Les coûts de production se sont établis à 653,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en baisse de 1,3 % par rapport aux coûts de production de 661,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à la comptabilisation en 2022 des ajustements de la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition aux mines Detour Lake, Foster ville et Macassa à la suite de la fusion entre égaux avec Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland ») conclue le 8 février 2022 (la « fusion »), alors qu'il n'y a eu aucun ajustement de la juste valeur comparable en 2023. La comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition a été en partie contrebalancée par la production supplémentaire pour le trimestre complet en 2023 attribuable aux mines Detour Lake, Foster ville et Macassa, acquises dans le cadre de la fusion, et par l'augmentation de la production au complexe Meadowbank et à la mine Macassa.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite³ a augmenté pour s'établir à 832 \$ en fonction des sous-produits et à 861 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2023, comparativement à 811 \$ en fonction des sous-produits et à 854 \$ en fonction des coproduits au premier trimestre de 2022, du fait principalement de la contribution limitée en 2022 des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville, la fusion ayant été conclue le 8 février 2022. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite, tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états financiers du premier trimestre, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Au premier trimestre de 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour atteindre 53,8 millions de dollars, comparativement à 65,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout de la baisse des frais se rapportant aux cibles régionales au Mexique et au projet Hope Bay.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 48,3 millions de dollars entre le premier trimestre de 2022 et le premier trimestre de 2023, pour s'établir à 304,0 millions de dollars, sous l'effet principalement de la contribution pour le trimestre complet de l'amortissement des immobilisations corporelles des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville en 2023. La période comparative tient uniquement compte de l'amortissement des immobilisations corporelles des mines Detour, Macassa et Fosterville pour la période suivant la fusion.

Les charges administratives ont diminué pour s'établir à 48,2 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en comparaison de 67,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022, du fait essentiellement des coûts non récurrents attribuables à la fusion en 2022 et de la baisse des charges liées à la rémunération fondée sur des actions d'une période à l'autre.

Le profit sur instruments financiers dérivés s'est élevé à 6,5 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à un profit de 28,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022. La société a comptabilisé un profit latent sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base de 15,9 millions de dollars au premier trimestre de 2023, contre un profit latent de 24,1 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Le profit latent sur les bons de souscription s'est élevé à 4,7 millions de dollars au premier trimestre de 2023, par rapport à un profit latent de 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2022, une variation qui s'explique par une augmentation de la valeur marchande des bons de souscription d'une période à l'autre.

Le profit de réévaluation est attribuable à la réévaluation à la juste valeur de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic à la clôture de la transaction avec Yamana. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars pour le trimestre. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale transférée dans le cadre de la transaction.

Les autres charges ont diminué pour s'établir à 20,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en comparaison de 89,6 millions de dollars au premier trimestre de 2022, ce qui s'explique essentiellement par des coûts de transaction non récurrents associés à la fusion en 2022.

³ Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure et des coûts de production, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Au cours du premier trimestre de 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 128,6 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 1 945,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 6,6 %. Au cours du premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 60,6 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 179,7 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 33,7 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre le premier trimestre de 2022 et le premier trimestre de 2023 s'explique principalement par l'augmentation du résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière attribuable au profit de réévaluation non imposable comptabilisé au moment de l'acquisition de la participation de Yamana dans ses actifs canadiens.

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement dans l'avenir.

Mine LaRonde

À la mine LaRonde, la production d'or a reculé de 32,0 % pour s'établir à 59 533 onces au premier trimestre de 2023, comparativement à 87 549 onces au premier trimestre de 2022, en raison essentiellement d'une diminution du débit, laquelle s'explique par une séquence d'extraction ajustée à la suite d'événements sismiques et des teneurs en or moins élevées. Les coûts de production de la mine LaRonde se sont élevés à 39,7 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une baisse de 13,4 % par rapport aux coûts de production de 45,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022, découlant principalement du calendrier des ventes de stocks et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des frais de mise en valeur des mines souterraines.

Mine LaRonde, zone 5

À la mine LaRonde, zone 5, la production d'or a augmenté de 14,8 % pour s'établir à 20 074 onces au premier trimestre de 2023, comparativement à 17 488 onces au premier trimestre de 2022, en raison essentiellement d'une augmentation du débit, des teneurs en or et de la récupération. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5, se sont élevés à 22,2 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 32,8 % par rapport aux coûts de production de 16,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette hausse découle principalement d'une augmentation des coûts de production liés aux activités minières souterraines et aux activités de broyage ainsi que du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Complexe Canadian Malartic

Avant la transaction avec Yamana, la société détenait une participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic. Grâce à la transaction conclue le 31 mars 2023, la société détient maintenant une participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic. Les résultats d'exploitation ont été consolidés en tenant compte de la participation de 50 % détenue jusqu'au 30 mars 2023, et la production d'or (selon la quote-part) a augmenté de 0,2 % pour s'établir à 80 685 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 80 509 onces au premier trimestre de 2022. Les coûts de production (selon la quote-part) du complexe Meadowbank se sont élevés à 57,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 0,6 % par rapport aux coûts de production de 56,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancée par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Mine Goldex

À la mine Goldex, la production d'or a reculé de 1,2 % pour s'établir à 34 023 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 34 445 onces au premier trimestre de 2022, en raison principalement de la baisse du débit en partie compensée par la teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine Goldex se sont élevés à 27,8 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 6,2 % par rapport aux coûts de production de 26,2 millions de dollars au premier trimestre de 2022, attribuable surtout au calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancée par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Detour Lake

À la mine Detour Lake, la production d'or a été de 161 857 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 100 443 onces au premier trimestre de 2022. Cette augmentation découle principalement du fait que la période comparative de 2022 comprend uniquement la production de la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, au 31 mars 2022. Les coûts de production se sont établis à 114,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une baisse de 5 % par rapport aux coûts de production de 120,0 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette baisse découle essentiellement de la comptabilisation en 2022 d'un ajustement de 46,1 millions de dollars reflétant la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition, en partie compensée par le fait que la période comparative ne comprend que les coûts de production de la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, au 31 mars 2022.

Mine Macassa

À la mine Macassa, la production d'or a été de 64 115 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 24 488 onces au premier trimestre de 2022. Cette augmentation découle principalement du fait que la période comparative de 2022 comprend uniquement la production de la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, 31 mars 2022. Les coûts de production se sont établis à 38,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 17,5 % par rapport aux coûts de production de 32,3 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation de la production en 2023, alors que la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, au 31 mars 2022. La période comparative comprend également un ajustement de 10,8 millions de dollars reflétant la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition.

Mine Meliadine

À la mine Meliadine, la production d'or a augmenté de 12,1 % pour s'établir à 90 467 onces au premier trimestre de 2023, comparativement à une production d'or de 80 704 onces au premier trimestre de 2022, en raison essentiellement d'une augmentation du débit, des teneurs en or et de la récupération. Au cours de la période comparative, la production a été marquée par l'éclosion provoquée par le variant Omicron de la COVID-19 en décembre 2021, alors que les activités à la mine ont été concentrées sur la production et que le niveau de certaines activités de soutien a été réduit, y compris la mise en valeur souterraine, ce qui a influé sur la séquence d'extraction. À la mi-janvier 2022, la mine avait retrouvé un niveau d'exploitation normal. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 81,2 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 3,2 % par rapport aux coûts de production de 78,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout de la hausse des coûts de production à ciel ouvert et des coûts de service des mines souterraines, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des frais de découverte différés incorporés dans le coût de l'actif et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Complexe Meadowbank

Au complexe Meadowbank, la production d'or a augmenté de 85,9 % pour s'établir à 111 110 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 59 765 onces au premier trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du débit du broyeur et de la teneur en or plus élevée en partie contrebalancées par la baisse des taux de récupération. La période comparative a subi les répercussions de la réduction des activités au complexe Meadowbank pour se limiter aux services essentiels en raison de l'éclosion provoquée par le variant Omicron de la COVID-19 en décembre 2021. Les activités de production ont repris au milieu du mois de janvier 2022, s'accéléralant graduellement jusqu'à retrouver un niveau d'exploitation normal en février 2022. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont élevés à 130,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 34,4 %, par rapport aux coûts de production de 96,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout de la hausse des coûts des activités minières à ciel ouvert et des activités minières souterraines et de la hausse des coûts liés aux activités de broyage découlant d'une augmentation de la quantité de minerai traité, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des frais de découverte différés incorporés dans le coût de l'actif et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Fosterville

À la mine Fosterville, la production d'or a été de 86 558 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 81 827 onces au premier trimestre de 2022. Cette augmentation découle principalement du fait que la période comparative de 2022 comprend uniquement la production de la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, au 31 mars 2022. Les coûts de production se sont établis à 36,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une baisse de 58,4 % par rapport aux coûts de production de 88,0 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette baisse découle essentiellement de la comptabilisation en 2022 d'un ajustement de 56,7 millions de dollars reflétant la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition, en partie contrebalancé par le fait que la période comparative ne comprend que les coûts de production de la période allant du 8 février 2022, date à laquelle la fusion a été conclue, au 31 mars 2022.

Mine Kittilä

Au complexe Kittilä, la production d'or a augmenté de 40,0 % pour s'établir à 63 692 onces au premier trimestre de 2023, en comparaison de 45 508 onces au premier trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du débit du broyeur et de la teneur en or plus élevée, en partie contrebalancées par la baisse des taux de récupération. La période comparative comprenait un arrêt planifié de 10 jours pour l'entretien régulier de l'autoclave, et une teneur en or moins élevée en raison d'un retard dans l'atteinte des gradins à teneur plus élevée de la zone Roura. Les coûts de production de la mine Kittilä ont été de 53,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une hausse de 7,8 % par rapport aux coûts de production de 49,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022, surtout en raison d'une augmentation des coûts de production liés aux activités de broyage, en partie contrebalancée par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

En mai 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande (la « RSAA ») a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau permettant à Agnico Finlande d'agrandir sa deuxième installation de stockage des résidus issus de la lixiviation au carbone (« CIL2 »), d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa et de construire une nouvelle conduite d'évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel par une tierce partie devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande (le « TAV »). En juillet 2022, la demande d'appel a été accueillie en partie de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la RSAA.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du TAV devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel d'Agnico Finlande.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l'installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les permis en matière de niveaux d'émissions d'azote pour l'exercice 2022. La décision provisoire de la CAS n'a pas restitué l'autorisation d'Agnico Finlande d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. Agnico Finlande prévoit que la CAS rendra sa décision finale au cours du second semestre de 2023. Entre-temps, la société continuera d'exercer ses activités conformément à son permis d'exploitation minière actuel de 1,6 mtpa tout en conservant la souplesse nécessaire sur le plan opérationnel pour atteindre un volume de 2,0 mtpa dans l'éventualité d'une décision finale positive de la CAS.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettaient de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société a l'intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

Mine Pinos Altos

À la mine Pinos Altos, la production d'or a reculé de 4,1 % pour s'établir à 24 134 onces au premier trimestre de 2023, comparativement à 25 170 onces au premier trimestre de 2022, ce qui s'explique principalement par une diminution du débit. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont élevés à 32,9 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une augmentation de 1,2 % par rapport aux coûts de production de 32,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022, qui découle principalement du calendrier des ventes de stocks et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine La India

À la mine La India, la production d'or a reculé de 24,8 % pour s'établir à 16 321 onces au premier trimestre de 2023, comparativement à 21 702 onces au premier trimestre de 2022, ce qui s'explique principalement par une diminution du débit. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 20,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, une augmentation de 13,3 % par rapport aux coûts de production de 17,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022, qui découle principalement du calendrier des ventes de stocks et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'établissait à 29,6 milliards de dollars au 31 mars 2023, une hausse de 26,2 %, ou 6,2 milliards de dollars, par rapport à 23,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, attribuable essentiellement aux actifs acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana. Au 31 mars 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 744,6 millions de dollars, une augmentation de 86,0 millions de dollars par rapport à ceux au 31 décembre 2022. Les stocks ont augmenté de 29,6 millions de dollars, passant de 1 209,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 1 238,6 millions de dollars au 31 mars 2023, principalement en raison des stocks acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana, en partie contrebalancés par un montant de 92,7 millions de dollars lié à la consommation saisonnière de stocks de minerai et de matières consommables aux mines Meadowbank et Meliadine. Les autres actifs non courants ont augmenté de 247,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023, en raison principalement des stocks de minerai non courants acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana.

L'augmentation des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, qui sont passées de 18,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022 à 22,5 milliards de dollars au 31 mars 2023, est surtout liée à l'inclusion des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines acquises dans le cadre de la transaction avec Yamana, qui a été conclue le 31 mars 2023, et aux acquisitions de 402,0 millions de dollars incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 304,0 millions de dollars du cumul des amortissements pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Le goodwill a augmenté, passant de 2 044,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 3 774,9 millions de dollars 31 mars 2023, ce qui s'explique par l'ajout du goodwill dans la répartition préliminaire du prix d'acquisition en lien avec la transaction avec Yamana. La juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris dans le prix d'acquisition

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

de la transaction avec Yamana est provisoire et est assujettie aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Le total du passif s'établissait à 9 860,4 millions de dollars au 31 mars 2023, en hausse de 2 606,9 millions de dollars par rapport à 7 253,5 millions de dollars au 31 décembre 2022. Le montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés a augmenté de 1 415,1 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023, en lien surtout avec l'ajout du montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés lié à l'acquisition de la participation de Yamana dans ses actifs canadiens. La dette à long terme a augmenté de 1,0 milliard de dollars en raison d'un montant prélevé sur la facilité de crédit de la société dont le produit a été affecté à la contrepartie versée dans le cadre de la transaction avec Yamana. Les dettes fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 21,6 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023. Le montant net d'impôts sur le résultat à recevoir a reculé de 14,9 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 31 mars 2023, du fait que la charge d'impôt exigible a été supérieure aux paiements versés aux autorités fiscales.

Bien que la société conclue à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et du coût des intrants, les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'a pas recours à des contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. Au cours du premier trimestre de 2023, la société a mis en place des positions de couverture sur les devises pour soutenir les principaux coûts des intrants utilisés dans les hypothèses de budgétisation et de planification minière. Au 31 mars 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés de change en cours liés à des dépenses de 2 728,4 millions de dollars qui seront engagées en 2023 et en 2024 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des contrats sur instruments dérivés sur le carburant diesel liés à 24,0 millions de gallons de mazout (19,0 millions au 31 décembre 2022).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société totalisaient 744,6 millions de dollars en regard de 658,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements qui, de l'avis de la société, sont des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les placements dont l'échéance résiduelle est de moins de trois mois à la date d'achat sont classés à titre d'équivalents de trésorerie. Les décisions de la société à l'égard de la longueur des échéances des placements qu'elle détient sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a augmenté pour s'établir à 1 311,2 millions de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 1 233,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout d'une augmentation de 86,0 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une hausse de 29,6 millions de dollars des stocks, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 21,6 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer et une diminution de 14,9 millions de dollars du montant net d'impôts sur le résultat à recevoir d'une période à l'autre.

Le 7 avril 2023, Moody a relevé la perspective de la note de crédit d'Agnico Eagle, la faisant passer de « stable » à « positive », tout en confirmant la note de crédit de Baa2 de la société. Ce changement s'explique par la solidité des activités et du profil de crédit de la société ainsi que par son faible niveau d'endettement et par ses politiques financières prudentes.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Sous réserve de divers risques et incertitudes, tels que ceux présentés dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour financer ses besoins au titre des activités courantes, du fonds de roulement, des obligations contractuelles, des dettes venant à échéance, ainsi que des dépenses d'investissement et programmes d'exploration prévus. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Profil des risques » du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 649,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023, par rapport à 507,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en partie en raison de la contribution des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville pour un trimestre complet en 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent au cours de laquelle la fusion a été conclue, soit le 8 février 2022. Au nombre des autres facteurs ayant contribué à l'augmentation figurent une hausse de 13,7 % du total d'onces d'or vendues d'une période à l'autre, les contributions les plus importantes provenant du complexe Meadowbank et des mines Detour Lake, Macassa et Kittilä, en plus d'une diminution des charges administratives et des autres charges d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par des variations défavorables du fonds de roulement d'une période à l'autre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour s'établir à 1 398,7 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en regard de flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 535,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison surtout de la contrepartie en espèces nette de 1 000,6 millions de dollars versée dans le cadre de la transaction avec Yamana, d'un montant en espèces non récurrent de 838,7 millions de dollars obtenu au premier trimestre de 2022 dans le cadre de la fusion et des dépenses d'investissement additionnelles de 91,8 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable aux dépenses liées au complexe Meadowbank et aux mines Detour Lake et Macassa.

Au premier trimestre de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 14,7 millions de dollars, en regard de 13,4 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Les titres de capitaux propres et autres placements de la société consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires et des bons de souscription d'actions d'entités de l'industrie minière.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté pour s'établir à 836,4 millions de dollars au premier trimestre de 2023, par rapport aux flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 167,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison principalement d'un prélèvement de 1,0 milliard de dollars sur la facilité de crédit utilisé pour financer la contrepartie en espèces versée dans le cadre de la transaction avec Yamana.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 16,9 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 23,1 millions de dollars au premier trimestre de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et des émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires pour un montant de 4,8 millions de dollars à un prix moyen de 47,75 \$ dans le cadre de l'OPRA.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire versé le 15 mars 2023 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} mars 2023. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Au premier trimestre de 2023, la société a versé des dividendes de 156,2 millions de dollars, par rapport aux dividendes de 154,8 millions de dollars versés au premier trimestre de 2022. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Au premier trimestre de 2023, la société a prélevé un montant de 1,0 milliard de dollars sur sa facilité de crédit, essentiellement pour financer la contrepartie en espèces versée dans le cadre de la transaction avec Yamana. Au premier trimestre de 2022, la société a prélevé et remboursé un montant de 100,0 millions de dollars sur la facilité de crédit, essentiellement pour respecter les exigences d'exploitation. Au 31 mars 2023, l'encours de la facilité de crédit de la société était de 1,0 milliard de dollars. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours à cette date, soit 1,0 million de dollars au 31 mars 2023, de sorte qu'un montant de 199,0 millions de dollars est disponible pour des prélèvements futurs.

La société a cinq facilités de lettres de crédit non consenties auprès de certaines institutions financières (les « facilités de lettres de crédit »). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les montants disponibles aux termes de ces facilités de lettres de crédit étaient comme suit : 400,0 millions de dollars canadiens, 320,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens, 100,0 millions de dollars canadiens et 75,0 millions de dollars canadiens. Au 31 mars 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes des facilités de lettres de crédit s'élevait à 671,5 millions de dollars. De plus, la société dispose d'une facilité de cautionnement (la « facilité de cautionnement ») auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de garantie non consentie de 25,0 millions de dollars. Au 31 mars 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des garanties aux termes de la facilité de cautionnement s'élevait à 12,5 millions de dollars.

Au 31 mars 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, des facilités de lettres de crédit, de la facilité de cautionnement et des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de 1 350,0 millions de dollars.

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques, y compris au risque lié aux fluctuations des prix des produits de base, au risque de change et à d'autres risques, en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation des sites renfermant des métaux précieux. L'évolution de la conjoncture économique et la volatilité des marchés des capitaux pourraient avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ensemble des liquidités d'Agnico Eagle. Les produits, les résultats et les flux de trésorerie d'Agnico Eagle subissent les contrechocs des fluctuations des prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. L'instabilité des prix de l'énergie, des produits de base et des produits de consommation ainsi que des taux de change a une incidence sur les coûts de production. La société est exposée à des risques liés aux pandémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles, telles que la COVID-19, ainsi qu'aux incidences économiques qui en découlent. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle déposée sur le site Web SEDAR des ACVM et auprès de la SEC en tant qu'élément du formulaire 40-F.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« cadre de 2013 »), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification ayant eu une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), la marge d'exploitation, les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant de telles mesures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 ⁱ
		(Retraité)
Résultat net de la période – de base	1 816 891 \$	119 076 \$
Effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT	(1 776) \$	— \$
Résultat net de la période – dilué	1 815 115	119 076
Perte de change	220	1 210
Profit réalisé et latent sur instruments financiers dérivés	(6 539)	(28 664)
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions	15 238	80 767
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	(1 543 414)	—
Coûts des mesures environnementales correctives	(557)	(2 299)
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles	2 542	1 081
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	—	113 651
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱⁱ ..	(13 102)	(39 882)
Résultat net ajusté pour la période – de base	271 279 \$	244 940 \$
Résultat net ajusté pour la période – dilué	269 503 \$	244 940 \$
Résultat net par action – de base	3,87 \$	0,31 \$
Résultat net par action – dilué	3,86 \$	0,31 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,58 \$	0,64 \$
Résultat net ajusté par action – dilué	0,57 \$	0,64 \$

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.
- ii) La société a déterminé que la transaction avec Kirkland constituait un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, *Regroupement d'entreprises* (« IFRS 3 »), dans le cadre duquel Agnico Eagle a été identifiée comme étant l'acquéreur et, par conséquent, la transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3. Aux fins de la répartition du prix d'acquisition, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis a été estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à une hausse de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis de Kirkland. La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 113,7 millions de dollars (78,8 millions de dollars après impôts et taxes). Vu le caractère inhabituel de l'ajustement de la juste valeur des stocks dans le cadre de la fusion, cet ajustement hors trésorerie, qui a fait augmenter le coût des stocks vendus au cours de la période, a été effectué à même le résultat ajusté par action au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.
- iii) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les	
	2023	2022
Mine LaRonde.....	39 707 \$	45 841 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	22 224	16 733
Complexe LaRonde	61 931	62 574
Complexe Canadian Malartic ⁱ	57 291	56 937
Mine Goldex	27 835	26 217
Mine Meliadine	81 194	78 679
Complexe Meadowbank	130 004	96 711
Mine Kittilä.....	53 295	49 451
Mine Detour Lake	114 022	119 965
Mine Macassa	37 959	32 314
Mine Fosterville	36 599	88 001
Mine Pinos Altos.....	32 922	32 536
Mine Creston Mascota.....	—	615
Mine La India.....	20 092	17 735
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés	653 144 \$	661 735 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produite par mine
et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		59 533		87 549
Coûts de production	39 707 \$	667 \$	45 841 \$	524 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	22 505	378	10 927	125
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	1 078	18	(485)	(6)
Autres ajustements ^v	4 348	73	2 762	31
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	67 638 \$	1 136 \$	59 045 \$	674 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14 532)	(244)	(17 218)	(196)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	53 106 \$	892 \$	41 827 \$	478 \$
Mine LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		389		455
Coûts de production	39 707 \$	102 \$	45 841 \$	101 \$
Coûts de production (\$ CA)	53 573 \$ CA	138 \$ CA	58 015 \$ CA	128 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	29 723	76	12 357	27
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(3 141)	(8)	(3 506)	(8)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	80 155 \$ CA	206 \$ CA	66 866 \$ CA	147 \$ CA
Mine LaRonde, zone 5 Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		20 074		17 488
Coûts de production	22 224 \$	1 107 \$	16 733 \$	957 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	523	26	465	27
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	359	18	(113)	(7)
Autres ajustements ^v	336	17	30	2
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	23 442 \$	1 168 \$	17 115 \$	979 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(275)	(14)	(91)	(6)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	23 167 \$	1 154 \$	17 024 \$	973 \$
Mine LaRonde, zone 5 Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		318		280
Coûts de production	22 224 \$	70 \$	16 733 \$	60 \$
Coûts de production (\$ CA)	29 988 \$ CA	94 \$ CA	21 173 \$ CA	76 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	738	3	576	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	30 726 \$ CA	97 \$ CA	21 749 \$ CA	78 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Complexe LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		79 607		105 037
Coûts de production	61 931 \$	778 \$	62 574 \$	596 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	23 028	289	11 392	108
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	1 437	18	(598)	(6)
Autres ajustements ^v	4 684	59	2 792	27
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	91 080 \$	1 144 \$	76 160 \$	725 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14 807)	(186)	(17 309)	(165)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	76 273 \$	958 \$	58 851 \$	560 \$
Complexe LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		707		735
Coûts de production	61 931 \$	88 \$	62 574 \$	85 \$
Coûts de production (\$ CA)	83 561 \$ CA	118 \$ CA	79 188 \$ CA	108 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	30 461	43	12 933	18
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(3 141)	(4)	(3 506)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	110 881 \$ CA	157 \$ CA	88 615 \$ CA	121 \$ CA
Complexe Canadian Malartic Par once d'or produiteⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		80 685		80 509
Coûts de production	57 291 \$	710 \$	56 937 \$	707 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	495	6	728	9
Autres ajustements ^v	7 382	92	7 782	97
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	65 168 \$	808 \$	65 447 \$	813 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1 138)	(14)	(1 662)	(21)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	64 030 \$	794 \$	63 785 \$	792 \$
Complexe Canadian Malartic Par tonneⁱ	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 262		2 412
Coûts de production	57 291 \$	25 \$	56 937 \$	24 \$
Coûts de production (\$ CA)	76 665 \$ CA	34 \$ CA	71 629 \$ CA	30 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	740	—	1 010	—
Autres ajustements (\$ CA) ^v	9 825	5	9 647	4
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	87 230 \$ CA	39 \$ CA	82 286 \$ CA	34 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Mine Goldex	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produite	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		34 023		34 445
Coûts de production	27 835 \$	818 \$	26 217 \$	761 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(1 037)	(30)	710	21
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	707	20	(215)	(6)
Autres ajustements ^v	62	2	54	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	27 567 \$	810 \$	26 766 \$	777 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(14)	—	(16)	—
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	27 553 \$	810 \$	26 750 \$	777 \$
Mine Goldex	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonne	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		698		743
Coûts de production	27 835 \$	40 \$	26 217 \$	35 \$
Coûts de production (\$ CA)	37 627 \$ CA	54 \$ CA	33 220 \$ CA	45 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(1 390)	(2)	892	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	36 237 \$ CA	52 \$ CA	34 112 \$ CA	46 \$ CA
Mine Meliadine	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par once d'or produite	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		90 467		80 704
Coûts de production	81 194 \$	897 \$	78 679 \$	975 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	3 624	40	3 632	45
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	88	1	(1 311)	(16)
Autres ajustements ^v	105	2	95	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	85 011 \$	940 \$	81 095 \$	1 005 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(200)	(3)	(217)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	84 811 \$	937 \$	80 878 \$	1 002 \$
Mine Meliadine	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
Par tonne	31 mars 2023		31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		476		432
Coûts de production	81 194 \$	170 \$	78 679 \$	182 \$
Coûts de production (\$ CA)	108 881 \$ CA	228 \$ CA	99 437 \$ CA	230 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	5 050	11	4 525	11
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	113 931 \$ CA	239 \$ CA	103 962 \$ CA	241 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Complexe Meadowbank Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		111 110		59 765
Coûts de production.....	130 004 \$	1 170 \$	96 711 \$	1 618 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(1 654)	(15)	15 203	254
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production.....	(1 499)	(13)	(2 043)	(34)
Surveillance et entretien liés à la COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	—	(1 436)	(24)
Autres ajustements ^v	(55)	(1)	66	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	126 796 \$	1 141 \$	108 501 \$	1 815 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(825)	(7)	(295)	(4)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	<u>125 971 \$</u>	<u>1 134 \$</u>	<u>108 206 \$</u>	<u>1 811 \$</u>
Complexe Meadowbank Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		983		892
Coûts de production.....	130 004 \$	132 \$	96 711 \$	108 \$
Coûts de production (\$ CA)	172 978 \$ CA	176 \$ CA	122 465 \$ CA	137 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(2 226)	(2)	18 808	21
Surveillance et entretien liés à la COVID-19 (\$ CA) ⁱⁱⁱ	—	—	(1 793)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	<u>170 752 \$ CA</u>	<u>174 \$ CA</u>	<u>139 480 \$ CA</u>	<u>156 \$ CA</u>
Mine Kittilä Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		63 692		45 508
Coûts de production.....	53 295 \$	837 \$	49 451 \$	1 087 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(40)	(1)	(2 791)	(62)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production.....	(633)	(10)	678	15
Autres ajustements ^v	(1 223)	(19)	54	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	51 399 \$	807 \$	47 392 \$	1 041 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(69)	(1)	(89)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	<u>51 330 \$</u>	<u>806 \$</u>	<u>47 303 \$</u>	<u>1 039 \$</u>
Mine Kittilä Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		496		461
Coûts de production.....	53 295 \$	107 \$	49 451 \$	107 \$
Coûts de production (€)	48 751 €	98 €	43 908 €	95 €
Ajustements de stocks (€) ⁱⁱ	(114)	—	(2 274)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€)	<u>48 637 €</u>	<u>98 €</u>	<u>41 634 €</u>	<u>90 €</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Mine Detour Lake Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		161 857		100 443
Coûts de production	114 022 \$	704 \$	119 965 \$	1 194 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	306	2	(16 621)	(166)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	3 554	22	—	—
Répartition du prix d'achat au titre des stocks ^{iv}	—	—	(46 147)	(459)
Autres ajustements ^v	7 575	47	4 285	43
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	125 457 \$	775 \$	61 482 \$	612 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(682)	(4)	(1 205)	(12)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	<u>124 775 \$</u>	<u>771 \$</u>	<u>60 277 \$</u>	<u>600 \$</u>
Mine Detour Lake Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		6 397		3 270
Coûts de production	114 022 \$	18 \$	119 965 \$	37 \$
Coûts de production (\$ CA)	153 908 \$ CA	24 \$ CA	151 818 \$ CA	46 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	515	—	(21 072)	(6)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	(58 400)	(18)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	8 765	2	5 400	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	<u>163 188 \$ CA</u>	<u>26 \$ CA</u>	<u>77 746 \$ CA</u>	<u>24 \$ CA</u>
Mine Macassa Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		64 115		24 488
Coûts de production	37 959 \$	592 \$	32 314 \$	1 320 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(1 295)	(20)	(2 100)	(86)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	1 137	18	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(10 827)	(442)
Autres ajustements ^v	1 144	17	(44)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	38 945 \$	607 \$	19 343 \$	790 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(208)	(3)	(73)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	<u>38 737 \$</u>	<u>604 \$</u>	<u>19 270 \$</u>	<u>787 \$</u>
Mine Macassa Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		87		47
Coûts de production	37 959 \$	436 \$	32 314 \$	689 \$
Coûts de production (\$ CA)	51 242 \$ CA	589 \$ CA	40 830 \$ CA	871 \$ CA
Ajustements de stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(1 717)	(21)	(2 644)	(56)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	(13 578)	(290)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	1 516	17	(68)	(2)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	<u>51 041 \$ CA</u>	<u>585 \$ CA</u>	<u>24 540 \$ CA</u>	<u>523 \$ CA</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Mine Fosterville Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		86 558		81 827
Coûts de production	36 599 \$	423 \$	88 001 \$	1 075 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(2 364)	(27)	(5 839)	(71)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	188	2	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(56 677)	(693)
Autres ajustements ^v	46	—	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	34 469 \$	398 \$	25 485 \$	311 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(157)	(2)	(188)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	<u>34 312 \$</u>	<u>396 \$</u>	<u>25 297 \$</u>	<u>309 \$</u>
Mine Fosterville Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		148		91
Coûts de production	36 599 \$	248 \$	88 001 \$	963 \$
Coûts de production (\$ AU)	54 182 \$ AU	367 \$ AU	117 226 \$ AU	1 283 \$ AU
Ajustements de stocks (\$ AU) ⁱⁱ	(3 601)	(24)	(8 205)	(90)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ AU) ^{iv}	—	—	(75 500)	(826)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ AU)	<u>50 581 \$ AU</u>	<u>343 \$ AU</u>	<u>33 521 \$ AU</u>	<u>367 \$ AU</u>
Mine Pinos Altos Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		24 134		25 170
Coûts de production	32 922 \$	1 364 \$	32 536 \$	1 293 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(248)	(10)	799	31
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	(453)	(19)	(234)	(9)
Autres ajustements ^v	292	12	303	12
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	32 513 \$	1 347 \$	33 404 \$	1 327 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(5 574)	(231)	(6 263)	(249)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	<u>26 939 \$</u>	<u>1 116 \$</u>	<u>27 141 \$</u>	<u>1 078 \$</u>
Mine Pinos Altos Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		364		384
Coûts de production	32 922 \$	90 \$	32 536 \$	85 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	(248)	—	799	2
Coûts d'exploitation des sites miniers	<u>32 674 \$</u>	<u>90 \$</u>	<u>33 335 \$</u>	<u>87 \$</u>
Mine Creston Mascota Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		244		1 006
Coûts de production	— \$	— \$	615 \$	611 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	—	—	(87)	(87)
Autres ajustements ^v	—	—	18	18
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	— \$	— \$	546 \$	542 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	—	—	(135)	(135)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>	<u>411 \$</u>	<u>407 \$</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Mine Creston Mascota Par tonne^{vi}	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		—		—
Coûts de production.....	— \$	— \$	615 \$	— \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	—	—	(87)	—
Autres ajustements ^v	—	—	(528)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	— \$	— \$	— \$	— \$
Mine La India Par once d'or produite	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces).....		16 321		21 702
Coûts de production.....	20 092 \$	1 231 \$	17 735 \$	817 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	1 448	89	568	26
Autres ajustements ^v	129	8	196	9
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	21 669 \$	1 328 \$	18 499 \$	852 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(315)	(20)	(708)	(32)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	21 354 \$	1 308 \$	17 791 \$	820 \$
Mine La India Par tonne	Trimestre clos le 31 mars 2023		Trimestre clos le 31 mars 2022	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....		660		1 563
Coûts de production.....	20 092 \$	30 \$	17 735 \$	11 \$
Ajustements de stocks ⁱⁱ	1 448	3	568	1
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	21 540 \$	33 \$	18 303 \$	12 \$

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces charges comprennent également les charges salariales des employés qui n'ont pas pu travailler après la période d'interruption temporaire ou de réduction des activités en raison des efforts déployés par la société pour prévenir ou limiter la transmission communautaire de la COVID-19. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition.
- v) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- vi) Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le calcul des coûts par tonne de la mine Creston Mascota exclut des coûts de production d'environ 0,5 million de dollars qui ont été engagés au cours de cette période après la fin des activités minières à la fosse Bravo pendant le troisième trimestre de 2020.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société des coûts de maintien tout compris par once d'or produite, qui constituent une mesure non conforme aux PCGR.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) est présenté dans le tableau suivant.

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés (en milliers de dollars américains)	653 144 \$	661 735 \$
Production d'or (en onces)	812 813	660 604
Coûts de production par once d'or produite ajustée	804 \$	1 002 \$
Ajustements :		
Ajustements de stocks ⁱ	30	10
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	—	(172)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures de coûts de production	6	(6)
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	(2)
Autres ^{iv}	21	22
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) ^v	861 \$	854 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(29)	(43)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) ^v	832 \$	811 \$
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	215	151
Charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions)	59	102
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et charges locatives de maintien ^{vi}	19	15
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits)	1 125 \$	1 079 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	29	43
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits)	1 154 \$	1 122 \$

Notes :

- i) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- ii) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks dans la répartition du prix d'acquisition.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'informations dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite.
- vi) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Marge d'exploitation

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société de la marge d'exploitation, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR.

Le rapprochement du résultat net et de la marge d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 est présenté dans le tableau qui suit.

	Trimestre clos le 31 mars 2023		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	102 220 \$	(39 707) \$	62 513 \$
Mine LaRonde, zone 5	29 522	(22 224)	7 298
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	138 074	(57 291)	80 783
Mine Goldex	68 063	(27 835)	40 228
Mine Meliadine.....	169 534	(81 194)	88 340
Complexe Meadowbank.....	209 813	(130 004)	79 809
Mine Kittilä	116 019	(53 295)	62 724
Mine Detour Lake.....	306 595	(114 022)	192 573
Mine Macassa	117 859	(37 959)	79 900
Mine Fosterville.....	169 301	(36 599)	132 702
Mine Pinos Altos	51 448	(32 922)	18 526
Mine La India.....	31 213	(20 092)	11 121
Total sectoriel	1 509 661 \$	(653 144) \$	856 517 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise.....			53 768
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			303 959
Charges administratives			48 208
Charges financières			23 448
Profit sur instruments financiers dérivés.....			(6 539)
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(557)
Perte de change			220
Surveillance et entretien			11 245
Profit de réévaluation			(1 543 414)
Autres charges.....			20 680
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....			128 608
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			1 816 891 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Trimestre clos le 31 mars 2022 ⁱ			
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	149 405 \$	(45 841) \$	103 564 \$
Mine LaRonde, zone 5	33 389	(16 733)	16 656
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	136 239	(56 937)	79 302
Mine Goldex	63 335	(26 217)	37 118
Mine Meliadine.....	162 958	(78 679)	84 279
Complexe Meadowbank.....	91 513	(96 711)	(5 198)
Mine Hope Bay.....	144	—	144
Mine Kittilä	95 562	(49 451)	46 111
Mine Detour Lake.....	248 023	(119 965)	128 058
Mine Macassa	56 469	(32 314)	24 155
Mine Fosterville.....	194 857	(88 001)	106 856
Mine Pinos Altos	51 967	(32 536)	19 431
Mine Creston Mascota	1 792	(615)	1 177
Mine La India.....	40 035	(17 735)	22 300
Total sectoriel	1 325 688 \$	(661 735) \$	663 953 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise.....			65 842
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			255 644
Charges administratives			67 542
Charges financières			22 653
Profit sur instruments financiers dérivés.....			(28 664)
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(2 299)
Perte de change			1 210
Surveillance et entretien.....			10 456
Autres charges.....			91 898
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....			60 595
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			119 076 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de mise en valeur, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2023	2022
Mine LaRonde.....	14 887	18 666
Mine LaRonde, zone 5.....	1 107	2 737
Complexe Canadian Malartic ⁱ	16 584	10 734
Mine Goldex.....	4 822	6 627
Mine Meliadine.....	15 086	9 081
Complexe Meadowbank.....	35 631	10 804
Mine Hope Bay.....	2	—
Mine Kittilä.....	10 335	11 350
Mine Detour Lake.....	53 284	12 642
Mine Macassa.....	6 648	4 657
Mine Fosterville.....	7 969	8 707
Mine Pinos Altos.....	8 250	4 907
Mine La India.....	27	814
Dépenses d'investissement de maintien.....	174 632	101 726
Mine LaRonde.....	9 347	12 463
Mine LaRonde, zone 5.....	5 947	3 434
Complexe Canadian Malartic ⁱ	31 021	22 752
Mine Goldex.....	9 289	5 608
Mine Akasaba.....	10 369	—
Mine Meliadine.....	17 880	13 605
Complexe Meadowbank.....	—	819
Projet souterrain Amaruq.....	331	15 361
Mine Hope Bay.....	475	—
Mine Kittilä.....	10 696	10 536
Mine Detour Lake.....	31 075	28 860
Mine Macassa.....	28 413	17 056
Mine Fosterville.....	9 104	8 483
Mine Pinos Altos.....	2 793	5 918
Mine La India.....	—	1 841
Autres.....	363	1 623
Dépenses d'investissement de mise en valeur.....	167 103	148 359
Total des dépenses d'investissement.....	341 735	250 085
Ajustements au fonds de roulement.....	43 199	43 066
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés.....	384 934	293 151

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.